

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

### Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE PROCÈS-VERBAL

**RÉUNION du jeudi 30 mars 2023 (17h30-19h30)**

NOM	PRÉSENT-E	EXCUSÉ-E
<b>Directeur de l'école - Christian ELY</b>		x
<b>Enseignants de l'école</b>		
Claudine COUPON		x
Clémence DUPRAZ (50%)		x
Caroline MEYNIAC	x	
Marie-Laure PASCAL		x
Camille PEYRUCHAUD		x
Valentine GALLAY		x
Jérémie CHAUVIERE	x	
Julia GRZANKA	X	
Guylaine CHARRIER (75%)	X	
Franz GIAMMATTEI (50%)	x	
Catherine MOLLARD	x	
Damaris CICLET (50%)		x
Delphine BERTON	x	
Yasmina SAIDI	x	
Thomas CLEMENCON		x
Alexandrine TURC (en compt de Mme CICLET et M. GIAMMATTEI)	x	
Cassandra REBATEL (en compt de Mme CHARRIER)		x
Rémi MARTIN (TR)		x
Jean-Paul VACHERAT (TR)		x
Marie-Laure GIRARD-SOPPET (en remplacement de Mme COUPON)		x
Mélodie BALA (en remplacement de Mme PASCAL)	x	
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>		<b>suppléants assurant un remplacement</b>
Rukiye TARTIK (présidente APEL)	x	Sylvie MESSEGUEM
Sandra CHAVES	x	Virginie GUICHARD x
Manuel RICARD		x
Assia HAMZAOUI	x	Anastasia GUILLODO
Amandine BOURGEY	x	Fanny FRANCISCO
Céline BURILLON	x	Carine BOUDIAF
Gaëlle DI GENNARO		x
Marylin SAVOYET	x	Farida RABAH x
Anne-Sophie JOUANNEAU		x
Sylvia COSTET		x
Cindy MACHOT		x
Natacha REY		x
Elodie MANGIONE		x
Sandrine FONTANA	x	
<b>Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENEC</b>	x	
<b>Maire de la Commune ou son représentant :</b>		x
<b>Conseiller Municipal : Daniel BESSIRON</b>	x	
<b>Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :</b>		x
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
<b>Membre du R.A.S.E.D. : Florence LACOURT (enseignante « E »)</b>	x	
<b>Psy EN : Julie DELOGE-PALMIERI</b>		x
<b>Médecin scolaire :</b>		x
<b>Infirmière scolaire : Mme NOEL</b>		x
<b>Assistante sociale :</b>		x
<b>Enseignante UPE2A : Eloise BARON</b>		x
<b>Enseignante de l'E.L.C.O. :</b>		
<b>Personne invitée :</b>		
Christine CASCALES - ETAPS		x
Jérémie MATRAY - ETAPS	x	

## TITRE ET DÉVELOPPEMENT

### ORDRE DU JOUR

#### 1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

- 1.1 Accompagnement des élèves à besoin particulier
- 1.2 Situation des remplaçants

#### 2. POINTS PÉDAGOGIQUES

- 2.1 Évaluations nationales
- 2.2 Projets (ateliers Noël, Fête du printemps, Danse en Isère, La Rampe, musique)
- 2.3 Spectacle APEL
- 2.4 Éducation à la sexualité

#### 3. SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

- 3.1 Gestion des conflits

#### 1. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

##### 1. 1 Accompagnement des élèves à besoin particulier

Il existe plusieurs types d'aide :

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) dont l'objectif est de proposer un accompagnement pour tous les élèves. Les activités proposées sont diversifiées et mises en place sur différents temps (matin, midi ou soir) à raison d'une heure par semaine et par enfant.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) : composé de Mme Julie DELOGE (psychologue de l'Éducation Nationale) et de Mme Florence LACOURT (enseignante « E » - aide à dominante pédagogique)

Mme Florence LACOURT est intervenue pour expliquer le rôle et les missions de ce réseau.

Le RASED a pour objectif de soutenir les enseignements pour l'accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers. Si les enseignants constatent des difficultés persistantes malgré les aides réalisées en classe, il est alors nécessaire de se tourner vers le Pôle Ressources pour effectuer une demande d'aide. Ce Pôle Ressources est constitué de différents acteurs en particulier l'Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale, des enseignants spécialisés ou encore des psychologues. Ces demandes d'aide sont étudiées. Une réponse est alors donnée avec l'appui de Mme Déloge (psychologue) et de Mme Lacourt (enseignante spécialisée).

- Mme Deloge (psychologue) intervient pour aider à analyser, apporter une meilleure compréhension des difficultés persistantes des élèves, à la fois dans sa scolarité et dans ses apprentissages. Son intervention permet d'élaborer des réponses avec un regard de spécialiste. Une proposition d'aide est alors effectuée concernant des outils, des aménagements quotidiens, soit dans le cadre de l'école ou dans le cadre d'un suivi extérieur. Le psychologue peut également assurer un rôle de coordination avec les différents partenaires de l'élève et soumettre une orientation en fonction des éléments recueillis et observés. La psychologue scolaire peut être sollicitée par l'enseignant, par la famille ou bien par l'élève lui-même. Lorsque la demande provient de l'enseignant(e), Mme Deloge intervient

alors avec l'accord des parents de l'élève concerné, idem pour le retour à l'enseignant. Les familles ont la possibilité de la contacter sans passer l'école. Ils sont invités à la joindre au **06-29-16-41-61** (permanence téléphonique les lundis de 9h à 11h) en laissant un message avec leurs coordonnées et en précisant le nom de leur enfant, sa classe et son école. Enfin, la psychologue participe aux ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) dans le cadre des PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé).

- Mme Lacourt (enseignante spécialisée en pédagogie) intervient pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) lorsque des difficultés persistantes pour les apprentissages sont observées. Elle est présente à l'école Paul Langevin (maternelle ou élémentaire) les lundis après-midi. Son action s'effectue en partenariat avec l'enseignant après une demande de sa part et apporte un complément pour l'action déjà mise en place en classe. L'objectif est de permettre à l'élève de maîtriser des outils pour l'aider à mieux apprendre, le remotiver, donner du sens aux apprentissages et développer son autonomie. Cette aide se compose de trois axes, dont un travail de méthodologie, une prise de conscience des difficultés et un entraînement. Mme Lacourt propose des outils, des supports que l'enseignant pourra donner à l'élève pour ainsi voir des progrès. Enfin, Mme Lacourt peut aider les enseignants à rédiger des projets tels que les PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative) pour les élèves ou encore participer aux équipes éducatives.

## 1.2 Situation des remplaçants

### **Remplacement des enseignants et enseignantes :**

Plusieurs enseignants sont absents sur cette école. Mme Bossennec, IEN de circonscription, explique que la situation est très complexe pour assurer les remplacements depuis le retour des vacances de Février. En effet, à titre d'exemple, sur 270 classes que compte la circonscription Grenoble III, 15 à 20 classes ne sont pas remplacées tous les jours. La circonscription dispose de 37 remplaçants puisque des écoles sont en Réseau d'Education Prioritaire. Le nombre de remplaçant peut donc être inférieur pour certaines circonscriptions. Cette situation concerne l'ensemble des circonscriptions du département. Chaque jour, les circonscriptions mutualisent donc les remplaçants disponibles afin d'assurer ces remplacements. Depuis mi-mars l'objectif est de remplacer au moins 50% du temps lorsqu'il s'agit de congés de longue durée (au-delà d'une semaine). A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de stabiliser les remplaçants. Les équipes de circonscription ont conscience que cela n'est pas satisfaisant pour les élèves, les enseignants ou les parents. Néanmoins, les équipes sont attentives aux résultats des évaluations nationales qui ne montrent pas d'effondrement ou de baisse de niveau pour les élèves. Cela n'impacte donc pas leur niveau scolaire.

Pour la rentrée 2023, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) souhaite préserver les effectifs en classe (une moyenne de 26 élève/classe en élémentaire) et parallèlement libérer des postes de remplaçants.

Des contractuels peuvent être de nouveau recrutés depuis mi-mars. Ils sont et seront accompagnés par un formateur. Les personnes intéressées sont invitées à envoyer le Curriculum Vitae et doivent avoir l'envie de transmettre, d'enseigner auprès des élèves. Bien souvent les contractuels passent le concours dans l'année ou souhaitent le passer ou sont inscrites en master Métiers de l'Enseignement et obtiennent au moins 50% de réussite.

Des PE font part de leur crainte pour l'avenir du métier de PE, compte tenu du dispositif de recrutement rapide de contractuel-les comme solution au manque de moyens humains.

Mr Ely, directeur de l'école Paul Langevin, déchargé à 100%, est également absent actuellement. Mme Bossennec explique que pour le moment aucun remplacement à 100% n'est possible lorsqu'un directeur ou une directrice est absent. Mme Meyniac assure l'intérim de direction mais ne peut pas assurer l'ensemble des tâches du directeur, notamment pour le pilotage pédagogique. Son rôle principal est d'assurer la relation aux familles ainsi que les tâches administratives importantes (exemple : les inscriptions en 6<sup>ème</sup>). Une formatrice est intervenue pour aider Mme Meyniac a réalisé ces tâches administratives. Mme Meyniac signale que c'était sur son temps de pause déjeuner.

Ces situations sont temporaires et nécessitent la solidarité de tous.

Un remerciement est adressé aux parents d'élèves pour leur patience et leur compréhension car la situation de cette semaine est fortement dégradée dans les classes, avec certains jours 3, 4 ou 5 élèves de plus dans les classes, compte tenu des absences non remplacées, y compris le coordonnateur ULIS. Un PE déclare qu'il n'est pas possible d'exercer les missions d'enseignement dans ces conditions.

## 2. POINTS PÉDAGOGIQUES

### 2.1 Évaluations nationales

Les évaluations nationales ont été passées de nouveau en janvier 2023 pour les CP. Les résultats sont donnés individuellement à chaque famille lors d'un entretien.

Nous avons échangé avec les collègues de Cycle 1 pour réajuster notre enseignement (repérer les domaines à approfondir)

Les enseignants de cycle 3 ont également échangé en Conseil de Cycle autour des résultats obtenus pour les évaluations 6<sup>ème</sup>.

### 2.2 Projets (ateliers Noël, Fête du printemps, Danse en Isère, La Rampe, musique)

Les Ateliers de Noël se sont déroulés en décembre 2022 sur 2 mercredis matins. Les élèves des classes qui participaient au projet ont fabriqué des objets (téléphérique, pantin, roses des sables...). Nous remercions les parents des classes qui ont été sollicités pour nous aider. Ces ateliers se sont déroulés chaque année mais depuis la COVID cela avait été plus difficile. Suite à ces ateliers, une exposition pour présenter les nombreuses réalisations a été organisée sous le préau. Les parents d'élèves ont été conviés pour découvrir cela avec leurs enfants. Cette exposition est tombée une semaine où plusieurs enseignants ont été en arrêt de travail. Néanmoins le retour des familles et de l'équipe enseignante sont positifs.

La Fête du printemps se déroula le mercredi 5 avril. Le carnaval de l'école se déroula ce jour-là. Pour cette occasion, les élèves sont invités à venir déguisés.

Le projet Danse en Isère regroupe 3 classes (CM1 de M. Chauvière et les deux classes de CM2 de Mmes Berton et Saïdi) ainsi que le dispositif ULIS encadré par M. Clemençon. Ce projet s'étend de septembre à juin avec une restitution entre les différentes classes participantes à Saint-Paul-Les-Monestiers les 8 et 9 juin prochains. Les activités se déroulent à Robert Buisson dans une salle de danse où les élèves pratiquent de la danse contemporaine avec intervention d'une chorégraphe professionnelle. Les objectifs sont notamment d'apprendre à se mettre en scène, d'apprendre à appréhender les différents endroits d'une scène, de s'affirmer en public et de lier l'individuel au collectif. De nombreux progrès ont été observés. Dans le cadre de ce projet, les classes ont pu assister à des spectacles. Les enseignants réfléchissent actuellement à une valorisation au sein de l'école.

Plusieurs classes se sont rendues à La rampe pour assister à différents spectacles et certaines sont allées aussi à La Ponatière. Les élèves adhèrent à leur rôle de spectateurs.

#### Musique :

Ryme a débuté ses interventions depuis le retour des vacances et ce jusqu'au fin juin avec les classes de Cycle 2. Elle intervient les mardis et mercredis matin dans notre école. Une valorisation est prévue fin juin. L'organisation sera définie prochainement lors d'une réunion.

Les classes de Cycle 3 ont participé au projet « percussions » avec la Cie des 40 batteurs. La valorisation de janvier a été filmée. Celle de mars le sera prochainement une fois le montage terminé. Les liens d'accès sont

disponibles sur le site de l'école.

La Classe transplantée de Mr Chauvière a été annulée en raison de la présence de punaises de lit au centre. Les enfants qui ne sont pas partis cette année seront prioritaires l'année prochaine. Les remboursements des familles sont déjà mis en place.

Un projet lecture aux élèves de maternelle se déroule avec la classe de CE2 de Mme Grzanka. Les élèves apprécient ces moments.

### 2.3 Spectacle APEL

Le jeudi 16 mars, l'école a accueilli les comédiens du spectacle « NON MAIS DIS DONC ». Toutes les classes ont assisté à une représentation, le matin ou l'après-midi. Ce spectacle était prévu avant la crise sanitaire liées à la COVID. Il a donc été reporté. Les élèves ont apprécié ce moment. L'école tient à remercier l'APEL qui a offert ce spectacle aux élèves.

### 2.4 Éducation à la sexualité

Les programmes n'évoquent pas une éducation explicite puisque l'éducation sexuelle relève de la sphère privée. Cette éducation est pluridisciplinaire (Sciences, Enseignement Moral et Civique etc)

En Cycle 3, plus précisément en CM2 l'objectif est d'aborder le respect de soi et des autres, de décrire et identifier les changements du corps lors de la puberté et d'aborder l'égalité fille/garçon.

L'école travaille en partenariat avec le planning familial. Trois séances sont proposées entre mai et juin : une première séance sur la puberté, une deuxième sur les relations amicales et une troisième sur l'égalité fille/garçon.

Mme Bossennec, rajoute que l'Education à la sexualité concerne l'altérité, un apprentissage pour savoir dire non. Cela divise en trois champs :

- Psycho émotionnel (relation aux autres, émotions, sentiments)
- Biologique (connaissances scientifiques)
- Juridico-social (égalité entre filles et garçons).

Cette éducation se déroule moins 3 fois dans l'année du CP au CM2 et participe au plan de prévention des violences faites aux femmes.

Ces informations concernant cette éducation sont à retrouver sur le site du ministère <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-1814>

## 3. SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

### 3.1 Gestion des conflits

Les parents rapportent que plusieurs élèves scolarisés du CP au CE2 se plaignent de petites tensions, surtout du côté des garçons, notamment autour du football.

L'équipe enseignante les rejoint pour ces constats. Ces mêmes problématiques sont observées lors des activités périscolaires. Les enseignants précisent que les récréations décalées permettent d'avoir plus d'espace. L'objectif d'aménager les espaces, jeux de cour de récréation, livres à disposition.

Une réflexion est actuellement en place de la part de l'équipe enseignante.

Des séances de sensibilisation au harcèlement scolaire sont assurées en classe lors des séances d'Enseignement Moral et Civique (EMC).

Cela pour être intégrer au projet d'école, en s'intéressant aux valeurs à transmettre, à l'égalité fille /garçon dans la cour. Il s'agit d'un travail sur le long terme dont les bénéfices seront visibles une fois en classe.

Mme Bossennec précise que l'équipe de circonscription reste disponible pour travailler autour de ce sujet. Elle ajoute qu'un Pôle Ressources autour de la prévention des violences existe sur la circonscription. Une équipe de deux personnes, inconnues des élèves peut intervenir dans l'école. Ces personnes sont formées à la méthode préoccupation partagée. L'objectif est d'être sensibiliser à l'autre, d'amener tous les élèves à prendre soin les uns des autres. Enfin la médecine scolaire peut également intervenir si une situation précise se présente.

Point sur l'infirmière scolaire : elle a eu des interventions en janvier / février auprès de tous les CP. En ce moment, elle intervient auprès de certains CE2 (retard lié au covid)

#### 4. QUESTIONS DES PARENTS

*Un accès à Educartable est-il envisageable même lorsque l'enseignant ne l'a pas ?*  
L'équipe enseignante échangera autour de ce sujet en équipe et apportera une réponse lors du prochain conseil d'école.

Les parents d'élève indiquent que la kermesse se déroulera le samedi 10 juin 2023. Des informations complémentaires seront données ultérieurement.

##### 4.1 Questions adressées à la Mairie

*1. Comment gérer les problématiques de température lors des différentes périodes saisonnières ?*

La mairie a fait installer un système thermique innovant pour le chauffage. Des robinets thermostatiques pilotés depuis l'hôtel de ville sont en place depuis octobre 2022. La ville d'Echirrolles a la volonté d'innover. L'objectif est d'abaisser les températures lors des périodes de fortes chaleurs et de limiter les pertes en période hivernale. A titre d'exemple, le blanchiment de la toiture à l'école Couturier a permis d'abaisser les montées de températures. Pour l'école Paul Langevin, la pose de systèmes occultants en façades Sud est envisagée. Ce temps de réflexion sera remis en place par les services de mairie afin d'expérimenter. Un retour sera ensuite demandé aux différents partenaires (enseignants, élèves et parent). Aucun délai n'est néanmoins annoncé.

*2. L'encadrement durant les temps périscolaires peut-il être apaisé ?*

De nombreux élèves ainsi que leurs parents ont rapporté des retours négatifs (cris, tensions etc) de la part du personnel encadrant. Les parents souhaitent que cela soit amélioré en faisant preuve de bienveillance afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un temps de pause serein. La mairie va étudier et échanger avec ses équipes pour améliorer cela.

*3. La communication avec les parents d'élèves peut-elle être améliorée concernant la cantine et la garderie ?*

La mairie précise que le nombre de bénéficiaires a augmenté sur la commune. Lors des grèves de cantine ou de garderie, les services essaient de communiquer le plus rapidement possible et d'assurer un service minimum de restauration lorsque cela est possible.

La commune a pour volonté de poursuivre ses actions auprès des familles afin de donner plus de transparence possible. Les parents d'élèves ont pu visiter la cuisine centrale et avoir des explications détaillées concernant les produits, les grammages par âges etc. Une invitation sera prochainement lancée pour inviter les parents à partager un repas à la cantine avec les élèves de l'école afin de découvrir et déguster ensemble. Le service d'éducation, actuellement en restructuration, veille à

communiquer de manière claire et efficace avec les familles.

4. *Où en est la mise en place de bandes podotactiles à l'intersection des rues de Stalingrad et Normandie de Niemen ?*

Ces intersections appartiennent au domaine public. Cet aménagement relève donc des compétences de la métropole. La mairie a effectué de nombreuses relances dont la dernière qui date de février 2023. Les parents d'élèves sont invités à refaire la demande de signalement sur site la métropole pour réactiver la demande.

5. *Des aménagements sont-ils prévus en relation avec les travaux dans le quartier ?*

Les parents d'élèves souhaitent être avertis en amont dans le cas de nouveaux travaux. La mairie précise que plusieurs travaux sont réalisés mais que la situation en voie d'amélioration. Une priorité sera donnée aux accès piétons.

6. *Qu'en est-il de l'installation d'un local à vélo ?* Le budget a été voté dernièrement. Un local sera donc construit dans les mois à venir.

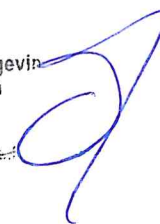
Mme Bossennec ajoute que certaines questions adressées à la mairie pourront à l'avenir être traitées sur des temps annexes et rapportées ensuite lors du conseil d'école afin de se centrer uniquement sur l'Ecole.

Enfin l'équipe enseignante tient à remercier vivement les parents d'élèves, les parents délégués et les membres de l'APEL pour leur confiance et leur investissement au côté des enseignants dans l'intérêt des élèves, ainsi que la municipalité et M. BESSIRON pour le travail accompli de conserve au service de tous les élèves.

Le conseil se termine à 20h15.

**Procès-verbal établi le 03 avril 2023**

Ecole Élémentaire Paul Langevin  
1A, rue Normandie Niemen  
38130 ECHIROLLES  
Tél. 04 76 40 24 83  
Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr



Le Président, intérim de direction – Mme MEYNIAC

--	--